

entouraient, le son de toutes les cloches et le bruit du canon achevaient de donner à ce ravissant tableau l'aspect à la fois le plus grandiose et le plus saisissant."

A Montréal, l'élan a été donné par les Irlandais, qui se sont d'abord réunis dans l'église de St. Patrice en très grand nombre, et y ont adopté dans une imposante assemblée laïque une adresse énergique, dont la passation fut accompagnée de discours éloquentes de Mgr Laroque, évêque de Cydonia, de l'hon. L. T. Drummond, ancien ministre, et de MM. Devlin, Clarke, et autres. La population française s'est réunie le dimanche, 26 Février, dans la grande église de Notre-Dame sur l'invitation de la société St. Jean-Baptiste. Les hommes seuls étaient admis; la vaste basilique était pleine, et par conséquent il devait y avoir de 12 à 15 mille hommes présents.

Des discours ont été prononcés par le Dr. Beaubien, président de la société St. Jean-Baptiste, par MM. Cherrier, Meilleur, Chauveau, Loranger et Ouimet et par Mgr l'évêque de Montréal, qui bénit avec une visible émotion l'immense multitude rassemblée dans cette grande église, éclairée par une foule de jets de gaz et dont les échos venaient d'être éveillés tour à tour par les voix étrangères d'orateurs laïques et par les sons familiers de l'orgue. Le discours de M. Loranger, dit la *Minerve*, a été un véritable événement, il s'est élevé au plus haut degré de l'éloquence.

A Québec, cinq assemblées ont eu lieu le même jour, l'une dans la grande salle de l'Université Laval et les autres dans les églises de St. Roch, St. Patrice, St. Jean et St. Sauveur. On calcule que plus de vingt mille hommes ont pris part à ces démonstrations. A la salle de l'Université, des discours ont été prononcés par Mgr Baillargeon, évêque administrateur de l'archidiocèse qui présidait, par M. Langevin, maire de Québec; par l'hon. procureur-général Cartier, par les hon. Cauchon, Lemieux, Loranger et Tessier, par MM. Chapais, Turcotte, Désaulniers et Dubord, membres du parlement, et par MM. Frémont, doyen de la faculté de médecine, Baillargé, bâtonnier du barreau de Québec et Glackemeyer, président de la chambre des notaires. Le premier ministre dans son discours a rapproché la politique de Napoléon III à l'égard du Pape de celle de Napoléon I, et cité une dépêche de lord Malmesbury, dans laquelle ce ministre, à la veille de la guerre d'Italie, indiquait à l'empereur les conséquences qu'elle pouvait avoir pour la société.

Il ne sera pas sans intérêt, à la suite de ces démonstrations, de lire le curieux extrait suivant de la chronique politique de la *Revue des deux Mondes*, rédigée par des hommes du parti libéral le plus avancé.

"Le mouvement italien, obligé de se détourner de son objectif naturel, qui est l'Autriche, réagira fatalement contre les alliés supposés ou réels de l'Autriche dans la péninsule, et semble destiné à se porter contre le pouvoir temporel de la papauté. C'est là le plus grand danger actuel de l'Italie; car, par le trouble qu'il entretient dans le catholicisme, il l'expose à de redoutables diversions. La gravité même de ce péril redouble l'intérêt que nous portons à la cause italienne. Jamais peuple n'a eu à remplir encore une tâche aussi lourde; jamais peuple n'a vu ainsi s'ajouter contre lui aux labeurs d'une lutte pour l'indépendance la nécessité de soulever sans l'ébranler la plus puissante organisation religieuse qui ait existé sur la terre. La considération de ce péril doit être toujours présente à l'esprit des chefs du mouvement italien. Qu'ils contiennent les entraînements de leur parti contre Rome, qu'ils évitent de porter de nouveaux coups au pouvoir pontifical, qu'ils ne tombent point dans la faute d'entamer avec la cour romaine des polémiques oiseuses, et de fournir la réplique à des encycliques de la nature de celle que le pape vient de publier. Il est toujours inutile, il est souvent dangereux d'entamer des controverses et d'entreprendre des duels de principes avec le chef spirituel de tant de millions d'âmes, et de mettre à travers le monde les consciences de la partie, lorsque les intérêts politiques devraient seuls être en jeu. Que les hommes d'état italiens s'efforcent, pour la faire bien, de ne faire qu'une chose à la fois, et ne donnent pas à leurs ennemis, qui les y poussent, le change d'une révolution religieuse contre une lutte d'indépendance nationale. Quel que soit le prix que nous attachions à la paix, nous aimerions mieux les voir faire la guerre à l'Autriche que s'attaquer au pape."

L'extrait suivant de la correspondance de M. Gaillardet au *Courrier des Etats-Unis*, en date du 16 Février, ira à faire croire que la crise qui agite aujourd'hui le monde entier trouvera peut-être sinon un dénouement du moins un temps d'arrêt dans l'opposition qui se manifeste à la cession de la Savoie à la France:

"La politique française a commencé à opérer l'évolution que j'avais prévue. Cette évolution serait même entièrement accomplie, si l'on en croit l'*Indépendance Belge*, qui parle d'un rapprochement entre la France et l'Autriche, d'une réconciliation entre le cabinet des Tuileries et celui du Vatican, de la reconstitution d'un royaume d'Etrurie au profit du grand-duc de Toscane, et par suite, d'un grave refroidissement entre les gouvernements français et piémontais. Mais les choses sont beaucoup moins avancées que ne le dit le journal belge. Napoléon III est un homme habile qui n'aime rien brusquer; il se tient, en ce moment, dans une sorte d'expectative, légitimée par la double attitude du parlement anglais, vis-à-vis du cabinet Palmerston, et du gouvernement piémontais, vis-à-vis de la Savoie. Ce ne sera que lorsqu'il verra clair dans ces deux complications, qu'il prendra un parti décisif. Ce rôle, en quelque sorte défensif, lui est imposé par la prudence, car il ne faut pas se dissimuler que la question italienne a mis à découvert une question bien autrement générale et bien autrement redoutable, celle du principe même de la souveraineté. Les peuples sont-ils la propriété des princes,

ou bien ont-ils le droit de chasser des gouvernements incapables? Telle est, dit avec raison l'*Opinion Nationale*, la question qui s'est posée, non plus dans les livres des philosophes, mais dans les documents officiels et les dépêches des cabinets. Le même journal n'a pas craint d'avouer que presque tous les cabinets européens étaient en opposition avec nous sur cette doctrine, que la communauté de péril rapprochait la Russie, l'Autriche et la Prusse, et que la sainte alliance était reformée dans les cœurs. La France ne peut donc la conjurer, ou qu'en restant assurée de l'appui de l'Angleterre, ou qu'en restant avec l'Autriche sur le terrain légal des traités de Villafranca et de Zurich. Dans le premier cas, il lui faudra renoncer à ses vues sur la Savoie qui sont dénoncées, chaque jour, avec une aménosité croissante, dans le parlement anglais, et le conseil en a été, dit-on, donné à l'empereur par M. de Persigny, qui craint que l'annexion ne renverse, du même coup, le cabinet Palmerston et la paix de l'Europe. Dans le second cas, le Piémont devra renoncer lui-même à l'annexion des duchés, ou l'accomplir à ses risques et périls sans aucune garantie de la France."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES LETTRES.

— Le Vicomte Walsh, célèbre par ses *Lettres Vendéennes*, son *Tableau des Fêtes Chrétiennes*, dont nous reproduisons encore aujourd'hui un admirable article, et une foule d'autres ouvrages, vient de mourir à Paris. Ses obsèques ont eu lieu dans l'église de Ste. Clotilde. Parmi les personnes présentes on remarquait M. Berryer, M. A. Nettement, le prince de Chalais, le prince Gallitzin, le duc de Blacas et l'élite de l'ancienne noblesse française et de la littérature catholique.

Né au château de Sézant en Anjou, le 25 Avril 1782, Joseph Walsh appartenait à une ancienne famille catholique originaire d'Irlande et qui vint s'établir en France à la suite des Stuarts. Emmené tout jeune en émigration il fit ses études au collège des Jésuites à Liège, entra à Paris sous le consulat et obtint peu après la place d'inspecteur de la librairie dans les provinces de l'Ouest. Il occupa divers autres emplois jusqu'en 1830, où il donna sa démission et prit une part active à l'opposition légitimiste. fut rédacteur ou collaborateur de plusieurs journaux, et publia beaucoup d'ouvrages dont quelques uns ont eu un grand succès. Son premier écrit fut le livre qu'il publia en 1815 sur la sainteté du serment, et son dernier, son *Tableau des Œuvres de la Foi*, qu'il venait de faire paraître à l'âge de 77 ans.

— Le P. Lacordaire de l'ordre des Dominicains vient d'être élu membre de l'Académie française. Cette élection, dans les circonstances actuelles, a fait naître le plus vif intérêt. Le nouvel académicien est né à Reccey-sur-Orce, le 18 Mai 1802; il a conséquemment aujourd'hui 58 ans. Avocat et homme du monde, on le vit subitement renoncer à toutes ses jouissances, pour entrer au Séminaire de St. Sulpice à Paris, en 1824. Quelques années plus tard, en 1830, il dirigea l'*Avenir* de concert avec Lamennais et de Montalembert. Ce journal soutenait et défendait des opinions d'une étrange nouveauté sur la démocratie, la politique et la religion. L'*Avenir* fut condamné par les autorités civiles et ecclésiastiques de France, et ses trois rédacteurs, si célèbres depuis dans le monde littéraire, se rendirent à Rome pour en appeler de la censure de l'Archevêque de Paris. Au lieu de les en relever, Grégoire XVI, dans une lettre encyclique, frappa au contraire de réprobation la nouvelle école politico-religieuse. Lamennais refusa de se soumettre au décret du Pape et publia son livre sur les *Affaires de Rome* et ses *Paroles d'un Croquant*. De Montalembert et Lacordaire refusèrent de le suivre dans cette nouvelle voie. Ce dernier commença alors à prêcher dans l'église de Notre-Dame à Paris, où ses *Conférences*, qui lui firent sa réputation d'orateur hors ligne, attirèrent chaque jour non seulement une foule de peuple, mais encore l'élite de tout ce que la capitale renfermait alors d'hommes distingués en fait de science, de politique et de littérature.

En 1841, il entra dans l'ordre de St. Dominique et il parut bientôt en chaire revêtu de son nouveau costume religieux. C'est vers cette époque que Lacordaire publia la *Vie de St. Dominique*. En 1848, il fut élu membre de l'Assemblée Constituante. Il y prit son siège qu'il résigna peu de temps après. Il dirigea aujourd'hui le collège de Sorrèze.

On s'abonne, pour cinq CHÉLINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour cinq CHÉLINS par année au "Lower Canada Journal of Education, rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. James Phelan, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHÉLINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un chélin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Education à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Education une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Senécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint Vincent.